

# Inf'eau Lys

Lettre d'information des 226 communes du bassin versant de la Lys.

N°2 / juin 2000

## Edito

Les crues de décembre 1999, comme hélas nombreux d'entre vous ont pu le constater, ont une nouvelle fois provoqué de considérables dégâts. Même si ces inondations avaient un caractère exceptionnel, il est impossible de rester insensible à ses conséquences. Quelles réponses pouvons-nous y apporter ? C'est en partie l'objet de ce second numéro d'Inf'Eau Lys. Cependant, avant de vous laisser découvrir l'Atlas des Zones inondables ou les Plans de Prévention du Risque d'Inondation, quelques grands principes doivent être réaffirmés.

Le premier est inhérent à la nature même d'un cours d'eau : il se déplace et déborde régulièrement. C'est le fonctionnement normal de cet écosystème avec lequel il faut apprendre à s'organiser : ne pas urbaniser les zones inondables connues, sauvegarder les zones humides, protéger les champs de divagation du cours d'eau...

Il circule par ailleurs de nombreuses idées reçues sur les responsables des inondations. Certains accusent l'agriculture intensive, d'autres les élus ou l'administration. En matière d'inondation, il n'existe pas un responsable ; nous sommes tous, pour partie, responsables de la situation actuelle : maires, conseillers généraux, conseillers régionaux, administrateurs, particuliers, agriculteurs, industriels... et seul un travail commun, réaffirment toujours le principe de la solidarité entre l'amont et laval, et la pertinence de l'échelle géographique du bassin versant, pourront permettre de rétablir une solution moins dommageable pour tous.

Je souhaite que la démarche entreprise de Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux sur la Lys permette une recherche harmonieuse entre le développement local, la sécurité des biens et des personnes et la vie des écosystèmes aquatiques.

Bernard Brillat

Délégué de Bassin Artois-Picardie,  
Directeur Régional de  
l'Environnement



# INONDATIONS : BILAN, PERSPECTIVES. ?

## Constat, bilan, ...

Au cours des derniers mois, beaucoup de réunions se sont tenues sur la thématique inondation : en préfecture, en mairie de St Venant, de Merville et de bien d'autres communes encore. Un colloque a également été organisé le 7 mars dernier à Colonne-sur-la-Lys.

Il était donc important dans le cadre de ce constat, bilan, ... de laisser la plume à l'une des personnes touchées par les inondations de cette année.

### ● La solitude et la détresse face aux inondations

Il est devenu très pénible, lorsqu'on habite près du canal ou d'une rivière, de voir tomber la pluie sans intermittence pendant plusieurs jours, de voir monter le niveau d'eau de façon inexorable et d'être impuissant devant cet élément, qui de nos jours, demande un effort collectif et une gestion globale. Les inondations, mais aussi la peur d'être inondés sont omniprésentes chaque année.

Le stress et la panique nous envahissent. On monte les meubles. On débarrasse la maison. On court. On se sent seul et délaissé car personne ne vous prévient du danger qui vous guette. Puis tout à coup, il est trop tard. La catastrophe est bel et bien présente. Et là, force est de constater que seuls les services des pompiers et de la gendarmerie sont sur le pied de guerre. Plus tardivement, les services administratifs sur lesquels nous comptions pour nous prévenir arriveront. Le canal, cet ouvrage créé par l'homme, a une nouvelle fois envahi le Lys qui n'avait pas besoin de cela. C'est l'ensemble du bassin versant qui connaît des problèmes.

Quelle désolation de voir une deuxième fois sa maison avec plus d'un mètre d'eau à l'intérieur. Le plus dur reste à venir.



Quand elle repart laissant derrière elle toutes les traces de son passage, il ne reste plus qu'à retrouver les manches et ne pas se laisser abattre. C'est notre bien que nous essayons de remettre en état. Pour certains n'ayant plus la santé ou la jeunesse, la solitude et la détresse sont de la partie.

Puis arrive l'heure du bilan : les experts et contre-experts des assurances viennent estimer votre préjudice sans oublier la vétusté de vos produits. Heureux que nous soyons reconnus en catastrophe naturelle, sinon je pense que nous n'aurions pas grand recours.

Puis, on se sent lésé. La plupart du temps les gros problèmes n'apparaissent dans la maison que quelques mois plus tard, lorsque toutes les déclarations sont déjà signées : Pour exemple, la sécheresse créant des fissures dans vos murs et vos sols.

Sachez que la fatalité n'est pas la solution, mais un refuge auquel aucune des personnes sinistrées ne croira. La crue séculaire n'est plus d'actualité. La solution réside dans la prise de conscience de nos élus qui doivent adhérer sans hésiter

aux nouvelles dispositions qui devraient pouvoir voir le jour. Sinon il faudra bien qu'ils prennent leurs responsabilités vis-à-vis de leurs électeurs, qui je pense sauront leur demander des comptes.

Avec les nouvelles dispositions mises en place dans le cadre du SAGE de la Lys, j'espère pouvoir crier "PLUS JAMAIS ÇA".

Pascal DELHAY, membre de la Commission Locale de l'Eau du SAGE de la Lys.

## Le Chemin parcouru depuis 1993

Juin 2000

### Phase Préliminaire

Définition du Périmètre  
(Arrêté interpréfectoral du 29 mai 1995)

Définition de la composition de la CLE  
(Arrêté interpréfectoral du 10 janvier 1996)

### Phase

Etat des lieux Le diagnostic

## **Les actions mises en place**

Trois de ces actions vous sont présentées ci-dessous. D'autres études ou travaux sont également menés à une échelle plus petite, toujours avec le même objectif "permettre une gestion hydrologique équilibrée et globale". Ces projets ne sont pas repris dans ce numéro.

### **L'Atlas des Zones Inondables du Bassin de la Lys**

Cet outil doit permettre de porter à la connaissance de tous les risques en matière d'inondations : "les citoyens ont droit à l'information sur les risques majeurs auxquels ils sont soumis (...)".

#### **Le contenu de l'atlas**

Pour chaque bassin, l'atlas comporte une notice explicative présentant les problèmes d'inondation, cinq documents cartographiques : carte morphologique, carte des crues historiques, carte des dépas, carte des enjeux où figurent les principaux types d'occupation des sols, carte des zones d'expansion des crues à préserver.



#### **Sur le bassin versant de la Lys...**

La cartographie des zones inondables sera réalisée pour les sous-bassins versants de la Lys rivière, de la Lys canalisée, de la Lawe et de la Clarence. L'Atlas des zones inondables sera édité de décembre 2000 à mai 2001. Cette cartographie sera prise en compte par les procédures réglementaires telles que le Schéma Directeur Aménagement Urbain, le Plan d'Occupation du Sol et notamment le PPR.

#### **Le Plan de Prévention des Risques naturels (PPR)**

##### **Qu'est-ce qu'un P.P.R. ?**

Un Plan de Prévention des Risques naturels est un document qui définit comment prendre en compte les différents risques naturels dans l'occupation des sols. Pour une commune donnée, le

PPR, comporte 3 documents : un rapport de présentation, un plan des zones blanches, bleues et rouges et le règlement applicable dans chaque zone.

##### **Quelles sont les principales règles applicables aux différentes zones ?**

- La zone rouge est la zone où les risques sont les plus importants. Toute nouvelle construction ainsi que les campings y sont donc interdits ;
- La zone bleue est une zone moins exposée. Des prescriptions techniques (étanchéité des murs et planchers, niveau des fondations, ...) et administratives s'appliquent aux biens existants et futurs ;
- Les secteurs non menacés constituent la zone blanche.

#### **Sur le bassin de la Lys, ...**

Actuellement, le PPR de la Lys canalisée est en cours d'élaboration. Les services instructeurs sont les Directions Départementales de l'Équipement (D.D.E) du Nord et du Pas-de-

Calais. Une démarche PPR sera également mise en place sur les bassins versants de la Lys rivière, la Clarence et la Lawe en cours d'année.

Ces PPR, lorsqu'ils seront approuvés constitueront une servitude d'utilité publique.

#### **Le Syndicat Mixte du SAGE de la Lys ?**

À l'initiative de la Commission Locale de l'Eau, la création d'un syndicat mixte, regroupant les structures intercommunales du S.A.G.E de la Lys, est à l'étude.

Cette structure, assurerait la maîtrise d'ouvrage pour les études nécessaires à l'élaboration du S.A.G.E. Elle pourrait lancer l'étude "plan de gestion hydrologique" sur l'ensemble du bassin. Ce plan nous permettrait de définir précisément les travaux et les actions à mettre en œuvre pour gérer, de façon globale et équilibrée, les flux hydrauliques. À suivre ...

élaboration

Phase de mise en œuvre

# Monde de l'eau

## ● Une association pour la protection de la ressource en eau en Artois

Association de Loi 1901, Eau-Artois est née de la rencontre des collectivités et des groupements de collectivités intéressées à l'exploitation de l'aquifère de l'Artois et compétents en matière d'eau potable.

Depuis le 17 janvier 2000, elle a pour mission de :

- maîtriser l'exploitation de la ressource en eau de l'aquifère de l'Artois,
- promouvoir toutes les actions visant à sa protection et à son renouvellement durable, constituant un pacte de progrès.

Eau-Artois couvre les territoires de l'arrondissement de Béthune et le District

de Béthune-Bruay.  
Président : André DELORY  
Vice-Présidents : Jean-Marie ALEXANDRE et André FLAJOLET  
Siège : BÉTHUNE

## ● Lys, Portes ouvertes

La manifestation touristique et sportive "La Lys, Portes Ouvertes" aura lieu cette année le 2 juillet sur la Lys.

Cet événement se déroulera d'Aire sur la Lys au port fluvial transfrontalier d'Halluin/Mélenen.

Contact : Association Aire 2000  
Monsieur Jean CATTEAU  
Tél. : 03 21 38 86 10

## PROJET SCOLAIRE TRANSFRONTALIER

### "EAU, PAYS DE LA LYS"

Le bassin versant de la Lys possède de nombreux atouts socio-économiques et environnementaux qui gagnent à être mieux connus des jeunes qui constituent les futurs acteurs de la Lys.

Dans le cadre du S.A.G.E. de la Lys, une opération de sensibilisation aux milieux aquatiques a été mise en place.

Ce projet "Eau, Pays de la Lys" lancé en septembre 1999, pour une durée d'un an, regroupe 40 classes de cycle 3 (enfants âgés de 7 à 11 ans). L'objectif de cette action est de susciter le développement de la notion d'unité naturelle chez les enfants (bassin versant de la Lys) et de les sensibiliser à l'intérêt d'une protection des milieux aquatiques.

A l'issue du projet, les travaux réalisés par les enfants seront rassemblés en vue d'une édition, sous forme de brochure. Une affiche sera également réalisée et exposée tout au long de l'année scolaire 2000-2001 sur l'ensemble des communes du bassin versant de la Lys.

Pour récompenser les élèves de leur travail, deux journées de clôture ont eu lieu à la base des Prés du Hem les 30 mai et 6 juin 2000.

Un article complet sur ce projet paraîtra dans le prochain numéro d'Inf'eau Lys.

# L'agenda du SAGE

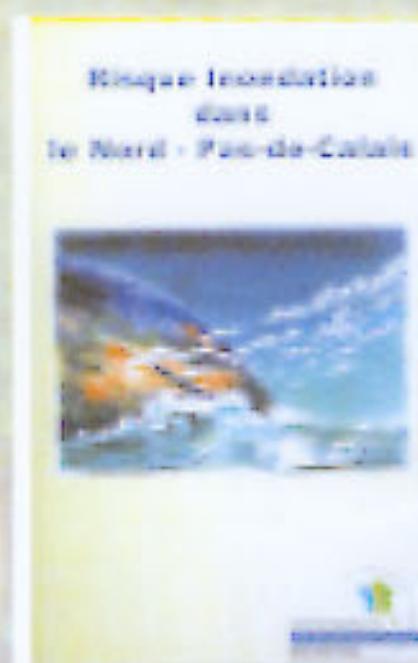
## ● Réunion de la C.L.E. du S.A.G.E. de la Lys :

- Le 10 octobre 2000, salle de cinéma du centre culturel Robert Hossein à Merville

# Pour en savoir plus

● Dans le cadre de la journée de sensibilisation au Risque Inondation du 13 octobre 1999, la DIREN a réalisé une exposition de 12 panneaux. Les thèmes abordés sont l'annonce de crues, la prévention des risques, catastrophes naturelles et indemnisation, ... Ces panneaux très pédagogiques peuvent être utilisés comme support de travail pour des élèves de collège. Pour présenter cette exposition et familiariser

un public scolaire avec les grands principes et le vocabulaire spécifique au risque inondation, une cassette vidéo a été réalisée.



# VOS contacts

## Secrétariat de la CLE

● Estelle LESUEUR  
Agence de l'Eau Artois-Picardie  
200, rue Marcelline  
Centre Terroir de l'Arsenal  
BP 818 59 508 Douai Cedex  
Tél. 03 27 99 90 00  
Fax. 03 27 99 90 15

## Adresses utiles :

● Marie-Louise FIEGEL et Christine LEBAS  
DIREN - SEMA  
81, Avenue de Soubise, BP 65  
59 131 LAMBERSART Cedex  
Tél. : 03 20 09 34 07  
Fax : 03 20 09 32 16

## Inf'eau Lys

Publication du SAGE de la Lys  
Directeur de la Publication : André FLAJOLET  
Rédaction : Comité de rédaction  
et M. Delhay  
Crédits photos : Agence de l'Eau Artois  
Picardie  
Mise en Page : Pogine DOUAI  
Juin 2000 - Tirage : 1000 exemplaires.